

La Croix

IN HOC SIGNO VINCES

33, RUE SAINT-JACQUES, MONTREAL.
Boite de Poste 2175

Revue Catholique et Indépendante publiée à Montréal

RELIGION, QUESTIONS SOCIALES, SCIENCES, ART, LITTÉRATURE, ÉCONOMIE POLITIQUE, AGRICULTURE, ETC.

RÉDIGÉE EN COLLABORATION

JOSEPH BÉGIN, directeur-proprétaire.

ABONNEMENTS

(Payables d'avance.)

CANADA ET ÉTATS-UNIS : 1 AN, \$1; 6 MOIS, 50c

EN VILLE, PAR LA POSTE : 1 AN, \$1; 6 MOIS, 50c

Conditions spéciales pour de nouveaux abonnements :

3 ABONNEMENTS DE 1 AN POUR - - \$2.00

5 ABONNEMENTS DE 1 AN POUR - - 3.00

10 ABONNEMENTS DE 1 AN POUR - - 5.00

Un blâme du Pape

LA DEMOCRATIE CHRÉTIENNE

Les tenants de l'action populaire chrétienne ou de la démocratie chrétienne, en Italie, ont vu récemment leurs rangs se scinder. Les uns suivent les instructions de Pie X et restent fidèles au programme du Second Groupe de l'Œuvre des Congrès; les autres se sont constitués en parti autonome, indépendant, et s'obstinent à résister aux instructions formelles du Saint-Père.

Pie X est intervenu, et, par une lettre publiée dans l'*Osservatore Romano* du 8 mars et adressée à l'Évêque cardinal Svampa, archevêque de Bologne, il blâme hautement les *démocrates autonomes* d'Italie.

Comme on le verra par la lecture de ce grave document que nous publions plus loin, Pie X n'adresse aucun reproche à la *démocratie chrétienne* proprement dite ou aux *démocrates chrétiens* qui font partie du 2^e groupe de l'Œuvre des Congrès si hautement patronnée par le Souverain Pontife lui-même.

Dans toute sa lettre, il ne parle que de la *démocratie chrétienne autonome* ou de *démocrates autonomes*, et il est évident, ou plutôt clair comme le jour, que son blâme ne s'adresse qu'à ceux-ci.

Or, nous n'avons pas été peu surpris de lire dans la "Correspondance romaine" de don Alessandro, publiée dans la *Semaine Religieuse*, de Montréal, du 3 avril, que Pie X avait enfin donné le coup de grâce à la *démocratie chrétienne*.

" Il est certain, dit notre confrère, qu'en présence d'un *désaveu* aussi éclatant, les *démocrates chrétiens* se le tiendront pour dit."

C'est nous qui soulignons.

Que nos lecteurs lisent la lettre du Souverain Pontife et jugent par eux-mêmes si ce sont les *démocrates chrétiens* dont l'action populaire est encore si hautement appréciée dans un récent article de la *Civiltà cattolica*, ou les *démocrates autonomes* qui ne sont ni plus ni moins que des rebelles, que le Saint-Père réproche.

Nous ne pouvons résister à la tentation de donner aujourd'hui même la conclusion de ce magistral article de l'organe quasi officiel du Vatican, nous réservant d'y revenir dans un prochain numéro. C'est un exposé clair et précis des espérances que l'on fonde sur la *démocratie chrétienne* pour défendre les intérêts de l'Église.

Ces simples extraits jetteront peut-être la lumière dans certains esprits et laisseront entrevoir, par ailleurs, à d'autres, les larges horizons nouveaux de l'action catholique, horizons vers lesquels nous devons tendre si nous voulons prendre une part active aux grands combats qui s'y livreront avant longtemps pour la défense de l'Église et de ses immortels principes :

" Aussi longtemps donc que ne changeront les conditions de la vie publique, le peuple ne peut ni être atteint, ni s'agiter, ni s'ébranler qu'avec un programme qui ne dépasse point les limites de cette réalité dans laquelle il vit et défend ses intérêts comme citoyen de l'État moderne. D'où il résulte que toute tentative d'action et d'organisation qui ne s'exécute point sur le terrain déterminé du *constitutionnalisme* et de la *démocratie* est condamné à échouer.

" Contre ce caractère populaire de l'action catholique, fondé sur la moderne démocratie constitutionnelle, dont nous avons parlé jusqu'ici, des catholiques nombreux, appartenant spécialement aux classes supérieures et attachés aux traditions politico-religieuses qu'ils ont héritées de leurs ancêtres, sentent une invincible répugnance. Ils sont, par suite, toujours prêts à le combattre, et les arguments qu'ils invoquent ne peuvent être présentés comme méprisables; parce que si tous les systèmes et toutes les formes de constitution ont leurs défauts et leurs périls, la démocratie n'en a certainement pas moins que les autres. Ces catholiques, dans l'usage courant, sont appelés et souvent aussi ils s'appellent eux-mêmes conservateurs. Ce mot fait toujours le jeu des partis démocratiques anticléricaux: ils l'étendent à tous les catholiques militants comme une caractéristique de l'action cléricale et, en accusant l'absolutisme hiérarchique de l'Église, ils accu-

sent l'Église devant le peuple de lèse-majesté démocratique. Ils mettent celui-ci en défiance contre notre travail d'organisation pour le rendre en somme impopulaire, antipathique, odieux, et par suite stérile de conquête.

" En Allemagne, Bismarck, qui connaissait bien son métier, après avoir en vain employé tous les moyens pour ôter au centre l'auréole de la popularité, tenta de l'affaiblir et de l'abattre en lui opposant un parti catholique formé de vrais catholiques pratiquants, surtout de nobles et d'employés du gouvernement, mais de caractère conservateur, et le centre fit avorter cette tentative, en demeurant fidèle à sa bannière démocratique.

" En Belgique aussi, il y a une classe de catholiques conservateurs, peu penchée à seconder les tendances démocratiques du peuple, parce qu'affectionnée à un constitutionnalisme plus limité; c'est de là que proviennent les difficultés principales à l'union et à la concorde des forces catholiques militantes. Bien plus, s'il y a un péril sérieux qui menace de désagréger la majorité catholique dans la prochaine campagne électorale de 1906, en face du bloc anticléricale de la maçonnerie, du libéralisme et du socialisme, — ce péril consiste vraiment dans l'impopularité de certaines tendances conservatrices, en tant qu'elles sont opposées aux tendances démocratiques.

" En Autriche, dans cette Autriche qui, dans son développement historique est demeurée peut-être l'État le plus conservateur de l'Europe, les chrétiens sociaux de Lueger et du prince Lichsteinstein, qui représentent le vrai parti populaire et qui, par suite, ont emporté en peu d'années tant de victoires contre le judaïsme, le libéralisme et le socialisme, — ces chrétiens sociaux trouvent cependant de nombreux et graves obstacles de la part des catholiques conservateurs, spécialement de la noblesse féodale, qui ne supportent point leurs tendances nettement démocratiques.

" De la France, nous ne parlons point. Tout le monde sait à quel point y est fort en certaines classes le préjugé anti-démocratique, compliqué de traditions dynastiques, et que c'est la cause des discordes entre les catholiques militants et le plus grand obstacle à leur popularité."

La *Civiltà* parle ici de l'Italie, et elle conclut :

" Personne ne peut nier, et nous sommes moins que personne disposés à le faire, qu'avant l'universalisation des tendances démocratiques parmi le peuple, les conservateurs ont toujours combattu valeureusement seuls contre tous les partis antichrétiens... Mais depuis l'avènement de la *démocratie*, et en présence de ses gigantesques progrès, persévérer en des formes vieillies et en des traditions qui ne font plus écho dans l'âme du peuple, c'est se condamner soi-même à la défaite,

au grand dommage et pour la ruine de la cause que l'on est appelé à défendre..."

Il est inutile d'ajouter des commentaires à cette citation de la *Civiltà Cattolica*: tout y est clair; tout y est bien dit. La démocratie chrétienne, c'est le champ de l'action catholique, dans les temps présents. En dehors de ce cadre, toute tentative d'organisation catholique est destinée à échouer.

Voici maintenant la lettre du Souverain Pontife :

Lettre de Sa Sainteté le Pape Pie X à l'Em. Cardinal Svampa, archevêque de Bologne.

Monsieur le Cardinal,

La lettre circulaire du 28 juillet 1904, adressée par l'Eminentissime cardinal, Notre Secrétaire d'Etat, aux Révérendissimes Ordinaires d'Italie, établissait avec tant de précision Nos prescriptions, spécialement au regard des comités catholiques et de l'action populaire chrétienne, que même les moins instruits des éléments du catéchisme auraient dû comprendre qu'il ne peut y avoir d'action catholique au vrai sens du mot, sans l'immédiate dépendance des évêques.

Mais, comme dans le champ de la parabole évangélique, de même dans le champ de l'action catholique, depuis quelque temps déjà, la zizanie a été semée: elle croît et étouffe le bon grain, et cela, non par le fait d'ennemis déclarés, mais de ceux-là mêmes qui font profession et qui se vantent d'être catholiques.

Tels sont ceux que l'on appelle les démocrates chrétiens *autonomes* qui, dans le désir d'une liberté mal entendue, montrent par leurs actes qu'ils secouent toute discipline; aspirent à des nouveautés périlleuses que l'Eglise ne peut approuver; prennent un air d'autorité pour s'imposer, pour juger et critiquer toute chose, et en arrivent au point de se déclarer prêts à s'incliner devant l'infailibilité, mais non disposés à l'obéissance.

Que s'ils voulaient des preuves, établissant qu'ils sont devenus, par le développement logique de leurs principes, explicitement rebelles à l'autorité de l'Eglise, on leur en fournirait par tout ce qu'ils affirment dans leurs réunions en se déclarant indépendants, tout ce qu'ils publient dans leurs journaux et leurs périodiques pour défendre leur œuvre et pour justifier leur conduite: tout ce qu'ils répondent enfin aux solennelles prohibitions de vénérables prélats, quand ils affirment que de pareilles prohibitions ne regardent pas leurs sociétés ni leurs personnes, ou quand ils proclament que le Pape et les évêques ont le droit de juger des choses qui se rapportent à la foi et à la morale, mais non celui de diriger l'action sociale; et que, par suite, ils se considèrent eux-mêmes comme libres de poursuivre leur entreprise.

Notre âme souffre de savoir inscrite à cette démocratie *autonome* tant de pauvres jeunes gens qui donnaient les meilleures espérances. Nous voudrions leur dire avec la plus affectueuse compassion: "Prenez garde, car vous êtes trompés par les gens qui vous circonviennent par des flatтерies, qui vous étourdissent par leurs discours, et qui ne se font point scrupule de vous conduire dans une voie qui vous mènera à la ruine."

Et Nous ne pouvons faire autrement que de manifester notre immense amertume en lisant des journaux et des périodiques qui, tout en se disant catholiques, non seulement censurent les énergiques observations des évêques qui condamnent justement les démocrates *autonomes*, mais ont l'audace de lancer les plus injurieuses insinuations contre ceux que l'Esprit Saint établit pour gouverner son Eglise. Faute énorme qui révèle de quel esprit ces écrivains sont animés!

Or, comme on a déjà annoncé que, durant ce

mois, l'on tiendra à Bologne un congrès dans lequel les démocrates *autonomes* prendront les plus importantes décisions pour proclamer hautement leur indépendance, Nous croyons nécessaire de vous adresser, monsieur le cardinal, cette lettre écrite tout entière de Notre main:

1o Pour protester hautement contre les insidieuses assertions que le Pape n'a point parlé, que le Pape approuve le mouvement et que, si parfois il oppose des réclamations, elles lui sont imposées par d'autres.

2o Pour déclarer que tous ceux qui, non pas en paroles, mais par les faits veulent rester de vrais catholiques, ne sauraient faire partie de ce congrès.

3o Que bien moins encore les prêtres pourront y participer, car ils s'exposeraient à des peines canoniques, que Nous sommes décidé, quelque douleur que nous en ayons, à infliger à ceux qui contreviendraient à cette défense.

4o Finalement, pour rappeler la grave responsabilité encourue par tous ceux qui, d'une façon quelconque, propagent cette association qui porte le trouble dans la véritable action catholique et cause tant de dommages aux pauvres jeunes gens, lesquels, exposés à mille autres dangers, ont besoin de se tenir fermes et sans aucune équivoque dans les principes catholiques.

"Nous espérons que nos doléances, que vous pourrez rendre publiques, rappelleront les coupables à de sérieuses réflexions et à récipiscence, et Nous vous donnons, monsieur le Cardinal, de tout cœur, Notre Bénédiction Apostolique.

"Du Vatican, le 1er mars 1905.

"PIE X, PAPE."

Aux Communes

Les débats sur le projet de loi, régissant l'Alberta et la Saskatchewan en provinces, se continuent lentement.

Nous devons mentionner le discours de M. Armand Lavergne, député de Montmagny.

Sa sortie contre le Dr Sproule a surtout été très heureuse.

Le Col. Sam Hughes, député de Victoria, a débité des sornettes contre les écoles séparées.

La conférence de S. E. Mgr Sbarretti avec l'hon. M. Campbell, dont nous relatons les faits dans une autre colonne, a été le sujet de déclarations formelles de la part de M. Laurier, que Mgr le Délégué Apostolique avait agi dans les circonstances de son propre mouvement, comme il en avait le droit d'ailleurs.

Cependant, M. McLean, du *Toronto World*, aux cris de: *No Popery!* Pas d'étranger! a fait contre le gouvernement et Mgr Sbarretti le discours le plus outrageant pour les catholiques de tout le Dominion qui n'ait encore été entendu dans l'enceinte du Parlement d'Ottawa.

Au dire de M. Tarte, le directeur du *World* avait l'allure, l'attitude de quelqu'un qui a perdu sa raison. "Lorsqu'il parlait du Pape, du Délégué Apostolique, de la province de Québec, sa voix était du hurlement."

Et M. McLean a été applaudi! N'est-ce pas à désespérer de la paix, de la concorde qui doit exister entre catholiques et protestants au Canada?

M. Bourassa a encore une fois vengé les siens des insultes gratuites dont ce polisson les a abreuvés.

Merci au député de Labelle!

A. C.

LA DERNIERE ETAPE

Le projet du gouvernement français sur la séparation de l'Eglise et de l'Etat vient d'être présenté à la Chambre par un rapport de 300 pages, dans lequel, l'auteur, M. Briand, député socialiste de la Loire, est efforcé de faire parade de largeur d'esprit et de sacher, sous une apparence décevante de libéralisme, les blessures dont la loi qu'il patronne menace en même temps la religion et la liberté.

"Dans cette œuvre, dit la Croix, de Paris, le rapporteur s'est plu à réunir nombre d'erreurs historiques sur les dates et sur les faits; surtout il n'a pas su donner à ses prétentions l'appui d'une argumentation solide.

"Particulièrement deux passages de ce travail qui ont trait cependant à des affirmations d'importance sont d'une lamentable faiblesse.

"Lorsqu'il s'agit des biens ecclésiastiques, M. Briand, avec une stupéfiante candeur, nous dit: "Il est difficile de saisir exactement ce qu'entendait Mirabeau, en proposant un texte rédigé en termes aussi peu juridiques." Voyons ce texte suggéré par Mirabeau et voté par la Constituante le 2 novembre 1789: "Les biens ecclésiastiques sont à la disposition de la nation, à la charge de pourvoir d'une manière convenable aux frais du culte, à l'entretien de ses ministres et au soulagement des pauvres." C'est d'une aveuglante clarté et cependant M. Briand n'a pas compris; il est regrettable qu'il n'y ait pas eu à la Commission le dernier élève de la dernière école primaire de France; il eût sans peine expliqué au rapporteur le sens de ces mots.

"Ailleurs M. Briand, qui avoue lui-même que le Concordat "est indéniablement un contrat synallagmatique," c'est-à-dire obligeant réciproquement les deux parties, déclare que le gouvernement a le droit de le dénoncer sans entente avec le Pape. Cela, dit-il, parce que le Pape a manifesté l'intention de ne plus exécuter les conventions conclues entre Pie VII et Bonaparte. Nous ne voulons pas démontrer une nouvelle fois la fausseté de cette affirmation, si justement qualifiée par M. Ribot de "mensonge historique." Il nous suffira de noter combien il paraît étrange de la retrouver sous la plume d'un homme qui veut faire montre d'impartialité, au lendemain même du jour où, à Dijon, par exemple, le Saint-Père a donné de si éclatants témoignages de sa volonté de conserver la paix, même au prix de concessions que n'exigeaient pas les traités concordataires.

"Et si nous suivons M. Briand dans le détail des articles du projet de loi qu'il essaye de légitimer, nous avons encore bien des réserves à faire et des protestations à élever."

La discussion générale sur ce projet de loi est commencée depuis le 21 mars. Certes, ce débat sera long et intéressant à suivre, mais le résultat n'est un secret pour personne. Le projet de loi, malgré l'opposition de quelques députés catholiques, comme l'abbé Gayraud, du Finistère, sera voté, le concordat deviendra lettre morte, et la séparation de l'Etat et de l'Eglise, dans les conditions les plus vexatoires pour cette dernière sera décrétée. Et alors, les persécuteurs auront le champ libre!

A la jeunesse catholique

La CROIX a déjà dit un mot du grand congrès annuel du *Sillon*, tenu récemment à Paris.

La jeunesse catholique française fait de bons combats. Aussi Pie X ne lui ménage-t-il pas sa tendresse et sa sollicitude.

Nous donnons ci-bas le texte d'une belle lettre de S. Em. le cardinal Merry del Val à S. Em. le cardinal Richard, à propos de ce congrès, qui démontre toutes les espérances que le Saint-Père fonde en la jeunesse catholique de tous les pays.

Notre Association catholique de la Jeunesse canadienne française trouvera certainement sa part méritée dans ces conseils et ces éloges de Sa Sainteté :

Eminentissime et révérentissime seigneur,

Sa Sainteté a été informée en même temps de la réunion prochaine, dans votre capitale, d'un congrès des jeunes gens du *Sillon* et de la bienveillance que Votre Eminence leur assurait pour la réalisation de leur projet. Le Saint-Père en a éprouvé une vive satisfaction, en faisant remarquer une fois de plus que les sentiments de Votre Eminence répondent merveilleusement à ceux que lui inspire son grand amour pour la France.

Dans sa sollicitude pour le bien de cette nation, le Saint-Père croit nécessaire que les Pasteurs accueillent bienveillamment et protègent dans leurs diocèses les différentes associations et les œuvres multiples d'action catholique et sociale dues à l'initiative de simples laïques, pourvu qu'à la profession franchement déclarée de la foi catholique ils joignent une filiale et réelle soumission à l'autorité ecclésiastique.

Le but de ces associations et des œuvres ainsi dirigées a déjà mérité plusieurs fois les éloges du Saint-Siège, car les unes et les autres visent à ramener dans les bras de l'Eglise ceux de ses fils qui s'en sont malheureusement éloignés : elles sont destinées à seconder l'action du clergé, mais souvent elles le font grâce à des initiatives privées, dont les auteurs, par suite de leur condition de laïque, se trouvent, dans l'accomplissement de leur œuvre, plus à l'aise que ne le seraient les prêtres. Ainsi s'explique que l'Association de la jeunesse catholique et la Société plus récemment fondée sous le nom du *Sillon*, ont pu, en peu de temps, s'étendre et se développer sur la terre de France, toujours prête à accueillir la bonne semence. Ce n'est pas la différence des méthodes suivies par les diverses associations qui puisse être un sérieux obstacle, car on le sait, il y a, dans l'Eglise, "multiplicité et variété de grâce" et, d'accord avec la doctrine catholique, l'histoire nous offre l'exemple de divers types de sainteté, très différents les uns des autres ; ce qui importe c'est l'unité de l'esprit, rendue manifeste grâce au lien de la paix.

Le Saint-Père, dans le court espace de temps qui s'est écoulé depuis qu'il a assumé le gouvernement de l'Eglise, a déjà eu plusieurs occasions de connaître de près les principales associations qui fleurissent en France, et a éprouvé une sainte joie du bon esprit qu'il a constaté aussi bien chez la jeunesse catholique que chez les membres de l'Association du *Sillon*. En ce qui regarde ces derniers, le congrès annoncé vient à propos pour faire connaître encore mieux leurs intentions droites et leurs louables desseins. Il peut servir à éclairer tels points de leur programme qui, pour certains, n'ont pas paru peut-être assez lumineux ; il fournira l'occasion aux chefs de l'Association d'affirmer qu'en fait de doctrine, ils entendent suivre toujours et uniquement l'Eglise catholique, et qu'en fait d'attitude, s'ils devaient intervenir dans les affaires publiques, ils se proposeraient de joindre leurs forces à celles des autres catholiques, auxquels l'autorité ecclésiastique se montrerait favorable, afin qu'en aucune manière ils ne puis-

sent réduire, par leur faute, les avantages de l'unité d'action.

C'est pour ces motifs que Sa Sainteté loue Votre Eminence de la faveur déjà accordée aux jeunes gens du *Sillon* et désire qu'Elle continue à les encourager de sa précieuse bienveillance, assurée qu'ils sauront accueillir, avec docilité les conseils que Votre Eminence croira devoir leur donner, pour la continuation de leur œuvre, ses progrès et son plus grand bien. L'auguste Pontife ne doute pas que l'exemple de la faveur de Votre Eminence aura pour effet de concilier à l'Association du *Sillon* la bienveillance et la faveur des autres illustres membres de l'épiscopat français.

Ayant l'honneur, ainsi que Sa Sainteté m'en a chargé, de vous faire connaître les sentiments et les vœux de Sa Sainteté même, je vous baise humblement les mains, et, avec les sentiments d'une profonde vénération, je me félicite de me redire,

De Votre Eminence, le très humble et dévoué serviteur.

B. cardinal MERRY DEL VAL.

Rome, 4 janvier.

Pie X et la prédication

Le 6 mars dernier dans la salle du Consistoire, le Saint-Père a reçu, suivant l'usage, les prédicateurs des stations du Carême.

A cette occasion, le Saint-Père leur adressa quelques conseils pour leur prédication.

Il leur donna, rapporte l'*Univers*, de Paris, comme modèle saint Jean-Baptiste, "non pas, ajouta-t-il, que je désire que, comme lui, vous prêchiez dans le désert, ni même que vous alliez imiter ses effrayantes austérités". Ce qu'il faut imiter de saint Jean Baptiste, c'est la conviction profonde dont il apparaissait tout pénétré, son zèle brûlant — *ignis ardens* — pour le salut des âmes, son esprit de pénitence.

Le Pape recommande avec instance la simplicité et la bonté. Pas de parole dure ou blessante pour les personnes, pas de polémique, surtout pas de politique en chaire. Avant tout, enseignez : les auditoires sont formés de gens qui ont un immense besoin de savoir ; on ne connaît plus la religion : il faut leur faire connaître et comprendre les vérités religieuses, la doctrine même élémentaire de l'Eglise.

Instructive, la prédication sera par le fait même attrayante, même et surtout si elle reste simple. Pas de recherche des vaines élégances. Autrement, c'est la répétition de ce que disait Ezéchiel en parlant des faux prophètes : "Nous avons parlé, et le peuple nous écoutait en foule. Il était suspendu à nos lèvres. Pourtant son cœur n'a point changé, ses mœurs ne se sont pas corrigées." C'est le châtement qui attend les prédicateurs qui se prêchent eux-mêmes, en cherchant avant tout l'ornement et le brillant du discours.

Enfin le Saint-Père a indiqué quelques sujets qui sont particulièrement à traiter pendant le carême ; en premier lieu, la pénitence, ce devoir de plus en plus négligé, et plus que jamais nécessaire ; les devoirs d'état, enfin les vérités éternelles...

Un différend

On a beaucoup remarqué, au Reichstag allemand, l'attitude récente des députés catholiques à la commission du budget, qui firent échouer l'augmentation de la cavalerie, instamment réclamée par le ministre de la guerre. S'il faut en croire les bruits de couloirs, le centre catholique observerait la même tactique à l'égard du renforcement de la marine.

Cette opposition inattendue du parti catholique serait attribuable à un revirement survenu en haut lieu à l'égard du catholicisme.

La *Gazette populaire* de Cologne a jeté déjà un cri d'alarme en rappelant que le prince Henri avait déclaré qu'il fallait organiser un mouvement contre l'ultramontanisme.

Les relations entre l'Allemagne et la France paraissent quelque peu tendues. Guillaume II, lors de son voyage au Maroc, aurait dit à un des représentants du sultan, à Tanger :

"Qu'il maintiendrait l'égalité absolue des droits économiques et commerciaux des Allemands avec ceux des autres nations, et qu'il ne permettrait à aucune puissance d'obtenir des avantages privilégiés. Le sultan est le souverain libre d'un pays libre, et l'Allemagne exigera le droit de toujours traiter directement de ses affaires avec lui, et ne permettra jamais à un pays quelconque d'agir en intermédiaire."

En France, ces quelques paroles ont jeté l'effervescence dans les cercles politiques. On affirme que c'est un rude coup porté à l'autorité française au Maroc. Cependant, vu l'esprit de division qui règne chez les Français causé par la persécution religieuse, nous ne croyons pas que l'empereur Guillaume soit inquiet outre mesure dans ses projets politiques au Maroc.

CHARLEMAGNE ET NAPOLEON I

A ceux qui voudraient voir en Napoléon Ier un autre Charlemagne, le célèbre abbé Rohrbacher répond : "De nos jours, après 1000 ans, il s'en est rencontré un, à la fois conquérant et législateur, qui s'est posé comme le successeur de Charlemagne. Mais Charlemagne a fait ses guerres et ses conquêtes principalement pour Dieu et son Eglise ; Napoléon, pour lui-même. Mais dans sa législation et son gouvernement, Charlemagne avait les mêmes vues que Dieu, le bonheur véritable et éternel des hommes ; Napoléon ne voyait qu'un certain arrangement de la terre et de la matière. Mais pour rendre plus véritable aux peuples et aux rois, leur père et leur pasteur, le Vicaire du Christ, Charlemagne profite de ses victoires pour lui compléter son indépendance et sa souveraineté temporelle ; Napoléon, profite des siennes pour l'en dépouiller. Quand le Vicaire du Christ se réfugia de Rome en France, Charlemagne va au-devant de lui avec son armée de peuples, qui trois fois se prosterna à ses pieds, et il le reconduisit avec honneur au tombeau de saint Pierre, où bientôt il en reçoit la dignité impériale comme défenseur de l'église de Dieu ; Napoléon, après avoir reçu l'onction impériale du Vicaire du Christ, envoie une armée à Rome pour le dépouiller de ses Etats et le traîner lui-même captif d'une geôle à une autre, jusqu'à ce que l'Europe entière se lève et rompe ses liens. — Napoléon a voulu reproduire Charlemagne ; à peine a-t-il pu le contrefaire quelquefois."

Vignobles Canadiens

Comté d'Essex, Ontario

The E. Girardot Win Co. Ltd.

Fabricant de Vin de Messe et de table

VIN DE MESSE, approuvé par Mgr O'Connor, Mgr McIlvay, et l'Archidiocèse de Montréal. Vin de table de première qualité. Satisfaction garantie. Nous expédions directement de nos caves. Pour prix et autres informations, s'adresser à

THE E. GIRARDOT WINE CO., LTD. SANDWICH, ONT.

Mgr Ketteler et l'École

L'école passionne aujourd'hui tous les esprits.

C'est le sujet des conversations journalières : on en parle au magasin, dans le tramway, dans les clubs, dans les soirées de famille, et, il n'y a pas jusqu'aux pauvres ouvriers qui ne discutent, en travaillant, les questions scolaires, mais ils les discutent malheureusement à la lumière indécise, sinon obscurcissante, des journaux qu'ils lisent.

La Patrie et le Canada sont celles des feuilles quotidiennes qui prônent le plus que l'instruction gratuite et obligatoire est le grand et unique moyen de rendre le peuple meilleur et par conséquent plus heureux. Ils font de la très mauvaise besogne.

Certes, si les résultats que l'on prête à ce système scolaire étaient ce qu'on en dit, il y aurait longtemps que nous en serions, nous-même, le grand apôtre et le grand propagateur, et la petite feuille de M. Asselin n'aurait pas eu la peine de publier récemment l'entre-filet suivant :

"S'il avait connu Monsieur Bégin, l'illustre Mgr Ketteler, évêque de Mayence, que l'on a surnommé le Père du Jésuitisme en Allemagne et dont M. Jean Lionnet vient de mettre la figure en relief dans une belle biographie, n'aurait jamais écrit :

"L'Etat a le droit, en vertu même de sa mission d'EXIGER de ses sujets une certaine somme, si faible soit-elle, de connaissances élémentaires, et de FORCER les parents qui ne peuvent ou ne veulent pas procurer par d'autres moyens cette éducation à leurs enfants, à profiter de l'école publique; *supposé, bien entendu, qu'elle soit en harmonie avec les autorités religieuses et avec la conscience des chefs de famille.*" (*"Liberté, Autorité, Eglise,"* p. 201).

C'est nous qui soulignons les trois dernières lignes afin de laisser bien voir que Mgr Ketteler n'attribue à l'Etat cette parcelle de droit, qu'à la condition formelle que l'école publique soit en harmonie avec les convictions religieuses et la conscience des chefs de famille.

Mais comme cette condition n'est jamais respectée de nos jours, même par les Etats les mieux disposés envers l'Eglise, le droit de l'Etat, fondé ou non, tombe de lui-même et n'a par conséquent aucune valeur.

Avant d'aller plus loin, il serait peut-être bon de rappeler à nos lecteurs que cet ouvrage de l'évêque Mayence a été le sujet de critiques assez contradictoires. En voici une qui donne à réfléchir :

"Si nous avons bien compris sa pensée, disent les *Etudes religieuses*, dirigées par les jésuites, l'auteur, après avoir réservé les droits de l'Eglise, accepte les faits accomplis et examine jusqu'à quel point elle peut et veut, dans les circonstances présentes, renoncer à l'exercice de ces droits; par là même, il détermine aussi suffisamment ce qu'un catholique doit penser de la liberté religieuse et dans quelles limites elle peut lui paraître acceptable.

"Les questions les plus fondamentales, parfois les plus brillantes, y sont traitées avec une grande lucidité. *Quelques-unes des conclusions nous ont paru un peu larges.*"

En outre, ces lignes de Mgr Ketteler ont été écrites en 1861.

Or, à cette époque, l'enseignement gratuit et obligatoire n'avait été mis en vigueur dans aucun pays. Ce système scolaire était encore à l'état de discussion. L'évêque de Mayence n'avait donc pu

en apprécier les malheureux effets. Ce n'est que subséquemment, vers 1872, que la franc-maçonnerie, voyant en ce système un puissant engin de guerre pour monter à l'assaut de la forteresse catholique dans le monde entier, le mit dans son programme comme un excellent moyen de déchristianiser les peuples. Et l'on sait aujourd'hui si ses espérances n'ont pas été déçues !

Voyez la France qui se débat, trop tard, hélas ! sous l'étreinte du monopole de l'enseignement par l'Etat ! Voyez la Belgique qui a pu réussir à arracher des mains de l'odieuse "Veuve" plusieurs communes, mais qui en voit malheureusement encore un grand nombre sous le contrôle de l'enseignement maçonnique !...

Certes, si Mgr Ketteler eût vécu trente années de plus ; s'il avait pu retarder jusqu'à nos jours pour écrire ces quelques lignes, il aurait certainement eu une tout autre conception de l'instruction gratuite et obligatoire.

D'ailleurs, n'est-ce pas le même évêque de Mayence qui, (même ouvrage, *Liberté, Autorité, Eglise*, page 191) affirme si hautement les droits exclusifs de l'Eglise et de la famille en matière scolaire :

"Quand nous considérons quels sont les hommes qui s'occupent aujourd'hui publiquement de la question scolaire, et demandent que tout ce qui la concerne soit traité comme une affaire gouvernementale, nous ne voyons point que ce soient les parents qui interviennent en faveur de l'instruction et de l'éducation de leurs enfants; ce sont des hommes politiques, des inventeurs de théories abstraites (MM. Langlois, Beaulieu, Asselin, Saint-Martin, et *tutti quanti*), des maîtres qui ont apostasié leur croyance, et qui veulent faire prévaloir leurs vues et leurs intérêts. Aux trois institutions de la famille, de l'Etat et de l'Eglise, ils veulent substituer celles de l'Etat, de l'Eglise et de l'école. L'école, devenue indépendante, ne relèvera plus que de l'Etat, et l'Eglise sera séparée à la fois de l'Etat et de l'école.

Dans de telles conjonctures, c'est une des nécessités les plus impérieuses de notre temps que les catholiques, la presse catholique surtout, se rendent bien compte de ce que doit être une école, afin qu'ils unissent leurs forces pour agir avec ensemble et concourir à un même but. Il est nécessaire en particulier de rappeler aux parents quels sont leurs droits et leurs devoirs, et de les exhorter à protester unanimement contre les tendances (des innovateurs de théories abstraites ci-haut mentionnées) de notre siècle. Il faut qu'ils soient bien convaincus qu'il n'y a point sur la terre de droits plus inviolables, d'obligations plus sacrées que celles qui leur incombent vis-à-vis de l'école, et qu'ils compromettent de la façon la plus criminelle le bonheur de leurs enfants en abdiquant leurs droits dans l'organisation des affaires scolaires."

Et de ceux qui veulent faire abdiquer aux parents leurs droits dans l'organisation des affaires scolaires, ne faudrait-il pas conclure aussi qu'ils sont un peu des criminels ?

Plus loin, Mgr Ketteler ajoute, en parlant de l'absolutisme de l'Etat qui veut être maître de tout, posséder tout, contrôler tout :

"Ce reste d'égards (pour les droits de l'Eglise et de la famille), on veut aujourd'hui le supprimer et faire de l'école une institution purement gouvernementale, placée en dehors de la famille et de l'Eglise. L'absolutisme libéral veut épurer et perfectionner l'oeuvre de l'absolutisme monarchique. Il veut que l'Etat ou, comme l'Etat représente une idée, l'homme qui représente l'Etat, le ministre de l'instruction publique, qui sera infailliblement un maître d'école, ait seul le droit d'enseigner. Il faut que l'instruction et l'éducation deviennent un monopole du corps enseignant. Avec ce système, ce ne sont plus les parents qui dirigent l'éducation de leurs enfants : l'éducation est l'unique affaire des instituteurs qui, en cela, n'ont pas à se soucier de la volonté des parents. Ceux-ci n'ont pas d'autre devoir à remplir qu'à s'occu-

per du corps de leurs enfants et à fournir à l'entretien des maîtres; pour le reste, pour ce qui concerne l'éducation de leurs enfants, c'est au corps enseignant qu'il appartient d'en décider.

Ce système, qui tend à prédominer et qui, dans quelques années peut-être, sur un mot d'ordre, sera préconisé dans toutes les assemblées comme une nécessité du progrès et de la civilisation, comme une des attributions de l'Etat moderne : — voilà l'absolutisme sous sa forme la plus hideuse et la plus funeste."

Oh ! vous n'auriez jamais dû, cher M. Asselin invoquer l'âme de Mgr Ketteler ! C'est votre malheur ! Elle se dresse maintenant avec fierté contre vous pour vous dire : "*Ce système*, (que vous prêchez avec vos amis Beaulieu, Saint-Martin et Langlois) *voilà l'absolutisme sous sa forme la plus hideuse et la plus funeste !*"

"Mais la vie publique, ajoute encore l'évêque de Mayence, est généralement anti-religieuse, et c'est aux écoles qu'il en faut attribuer la cause. On peut admettre en principe que plus les hommes puisent leur éducation dans la famille, plus ils sont chrétiens, et qu'au contraire plus ils fréquent longtemps les écoles publiques, plus la foi chrétienne s'affaiblit en eux."

Comme on le voit, pour réfuter M. Asselin citant Mgr Ketteler, il nous a suffi de citer nous-même l'évêque de Mayence.

Vive Frère Jean-Baptiste ! Vive Mgr Ketteler ! !

JOSEPH BÉGIN.

Le péril socialiste

AU CANADA

PAR LE RÉV. PÈRE RUHLMAN, S. J.

Je me suis attaché, dimanche dernier, à vous convaincre de la gravité et de l'imminence du péril socialiste. Mais le socialisme avec ses conséquences désastreuses nous menace-t-il sérieusement jusqu'en Canada ?

A cette question, je ne crains pas de répondre par l'affirmative. Oui, le socialisme nous menace ; oui, le socialisme nous travaille ; et le socialisme bientôt nous débordera tout comme les sociétés du vieux continent, si nous ne faisons un retour sincère vers la foi de nos aïeux. C'est là ma conviction intime, et j'espère vous la faire partager.

Pour cela il me suffira de vous convaincre de ces deux points : 1o Que les causes génératrices de la révolte du prolétaire contre le bourgeois, du travail contre le capital, existent et se développent au milieu de nous ; 2o Que déjà la lutte a commencé, que déjà le socialisme affirme ses principes néfastes au sein de notre pays et y enrôle ses bataillons.

Commençons.

Qu'est-ce qui a produit dans la société moderne ce conflit des classes, cet esprit de révolte des petits contre les grands, du travail contre le capital ?

A première vue, les causes en sont multiples. C'est, d'une part, le pacte insolent des fortunes colossales, la cupidité insatiable, l'égoïsme révoltant, la dureté méprisante des capitalistes. D'autre part aussi, il faut bien le reconnaître, c'est l'amour toujours grandissant du luxe et du bien-être, les exigences outrées, l'horreur de toute dépendance dans les classes ouvrières.

Mais à qui regarde plus haut ou plus loin, il est une cause première d'où toutes ces causes prochaines découlent, comme les ruisseaux de leur source : c'est l'irréligion, c'est le matérialisme de la société moderne.

On a osé dire, au siècle de Voltaire, et on le répète tous les jours encore: "Il n'y a pas de ciel, il n'y a pas d'enfer, il n'y a pas de vie future; tout finit avec la mort, tout notre bonheur se concentre entre le berceau et la tombe. Donc, faisons rendre à la matière tout ce qu'elle peut nous donner; mangeons et buvons et amusions-nous, avant que la mort ne vienne couper le fil de nos jours." *Manducemus et bibamus, cras enim moriemur.*

On s'est dit cela, et on s'est précipité avec frénésie sur les biens de la terre. On a miné le sol pour lui arracher les trésors, on a fait travailler la vapeur et assoupli le fluide qui porte la foudre; on a dérobé à la nature ses secrets les plus surprenants.

Et, en voyant l'or et l'argent ruisseler (de toutes parts), en voyant les palais somptueux s'élever, les cités s'agrandir et les usines se développer, les plaisirs se multiplier, les merveilles de toutes sortes sous la baguette de la science jaillir de la matière comme à jet continu, on s'est épris d'admiration pour soi-même, et on s'est écrié avec orgueil: "Voilà ce que peut la science quand elle s'est débarrassée des langes de la foi! Voilà ce que peut l'homme qui a pris possession de lui-même, qui a secoué le joug de la superstition. Vive le progrès moderne!"

Seulement, et par malheur, dans l'ivresse du triomphe, ils oubliaient les pauvres, les travailleurs, — le peuple; ils oubliaient toute cette masse de prolétaires qui, du matin au soir, d'un bout de l'année à l'autre, dans les sombres corridors des mines ou dans les ateliers empestés des usines, restaient courbés sur leur tâche comme des forçats, travaillant à édifier à la sueur de leur front les fortunes scandaleuses de leurs maîtres inhumains.

Ceux-là aussi, cependant, avaient entendu la même doctrine, qu'il n'y a pas de ciel, qu'il n'y a pas d'enfer, que tout finit avec la vie; qu'heureux sont les riches et malheureux les pauvres; et se regardant un jour eux-mêmes ils se sont dit: Et pourquoi ceux-là seuls auraient-ils tout et n'aurions-nous rien? Pourquoi à eux seuls la jouissance, et à nous la peine? Pourquoi à eux la richesse, et à nous la misère? — N'avons-nous pas les mêmes droits à la vie, à ses biens?

"Mais nous sommes le nombre, nous sommes la force. A l'œuvre! Galériens du travail, le temps est venu de secouer nos chaînes! Unissons-nous, liguons-nous et forçons ces exploités à partager avec nous, en attendant que nous les chassions de leurs palais pour y prendre leur place." Et les grèves ont partout éclaté! Et l'on a vu Spartacus, sorti de sa tombe, réorganiser ses légions pour aller à l'assaut du Capitole.

Le socialisme était créé.

* * *

Or, maintenant, messieurs, est-ce que les mêmes causes de désorganisation sociale n'existent et ne se développent pas parmi nous?

Sans doute, notre peuple canadien, pris dans son ensemble, est resté profondément religieux.

Ici le conférencier, après avoir fait un beau tableau des manifestations de la piété populaire, ajoute:

Malheureusement, à ce tableau il y a des ombres; dans le champ du père de famille, l'homme ennemi a semé l'ivraie qui pousse vigoureusement elle aussi, jusqu'à menacer d'étouffer le bon grain avant la récolte.

Et qui donc ne s'alarmerait du progrès que fait l'irréligion parmi les hommes de nos professions libérales, notamment parmi nos jeunes médecins, nos avocats, nos gens de lettres, je devrais dire nos plumeux? Combien d'entre eux qui semblent se poser en émules de ce que la France a produit de plus rationaliste! Combien qui ne connaissent plus le chemin de l'église, si ce n'est peut-être à

l'apparition de quelque prédicateur célèbre, et encore se hâtent-ils d'en sortir aussitôt que le discours est terminé. Combien qui ne semblent faire acte de présence de temps à autre que par respect humain et pour ne pas perdre leur clientèle!

L'irréligion pousse plus loin, elle commence à pénétrer les masses. Combien de travailleurs, de commis de magasin ou de bureau, de boutiquiers qui affectent de parler et de vivre en libres penseurs! Combien d'entre eux qu'on ne voit plus à l'église au temps des retraites; qui, le dimanche venu, s'attardent au lit ou partent pour la campagne, au lieu de se rendre à la messe; qui ne s'approchent plus des sacrements, même au temps pascal!

Mais si l'irréligion ne gagnait pas tant de terrain parmi nous, comment s'expliquer que des projets tels que ceux de l'hôpital civique neutre, d'une bibliothèque civique et neutre, de l'exclusion de l'autorité religieuse de toute ingérence dans nos affaires civiles, aient pu rencontrer la faveur d'une si grande partie du public, au point que certains candidats aux charges municipales n'aient pas craint, il y a deux ans, d'en faire leur plate-forme électorale? Comment se fait-il que tel défunt journal, qui se faisait l'organe de ces idées et d'autres plus avancées encore, ait pu se maintenir si longtemps? Que telle petite revue, platement impie et blasphématoire, vomissant l'injure et la calomnie contre tout ce que nous sommes habitués à révéler et à aimer, ait pu trouver des lecteurs, et qu'elle n'ait disparu que devant la menace d'une poursuite au criminel? Que deux loges maçonniques, recrutées exclusivement dans l'élément français de notre population, puissent vivre et prospérer à Montréal?

L'esprit d'irréligion fait-il bien son chemin parmi nous?

Et s'il en est ainsi de l'élément catholique de notre population, que dire de l'élément protestant? Là les loges maçonniques ne se comptent plus, et les ministres mêmes du culte tiennent à honneur d'en faire partie. Et certes ils ne se cachent pas, ces révérends, de faire œuvre de bons frères maçons, de travailler à l'édification du temple de la raison. Que n'a-t-on pas vu en ces derniers jours? Les ministres protestants se coaliser entre eux pour organiser dans leurs propres temples un pétitionnement contre les écoles séparées, demandant pour de nouvelles provinces des écoles communes, c'est-à-dire des écoles neutres, des écoles en dehors de toute religion, montrant ainsi qu'ils aimaient mieux voir étouffer les germes de la religion chrétienne au cœur des générations futures, que de laisser les catholiques élever leurs enfants en catholiques et en Canadiens français. Un pareil fait en dit-il assez long sur la mentalité de nos sectes protestantes?

Mais l'irréligion ne va pas sans le matérialisme. Quand on abandonne Dieu on retourne vers la nature, et réciproquement.....

Or, qui ne voit que le matérialisme, c'est-à-dire la course débridée à l'argent et au plaisir, le mépris de la justice et le libertinage des mœurs font des progrès plus manifestes encore parmi nous que l'esprit d'irréligion et d'impiété.

Pour me borner à cette seule ville de Montréal et n'en relever que quelques indices, qui ne sait que le vol, la fraude, l'usure, les malversations, l'injustice sous toutes les formes, astucieuse ou brutale, y sont en pleine floraison? Au désir fiévreux de s'enrichir, combien qui ne connaissent plus d'autre frein que la crainte du pénitencier!

Et que croire de l'état de nos mœurs? Qui ne sait le succès scandaleux que rencontrent parmi nous la littérature corrompue et les mauvais théâtres? Qui ne sait que les hôtels louches, les lieux de rendez-vous, les maisons de désordre, nonobstant les razzias intermittentes qu'y fait notre police, se multiplient dans une proportion effrayante, jusqu'à infester des quartiers tout

entiers et les rendre inhabitables à toute famille qui se respecte?

Dis-je là quelque chose qui ne soit connu de tous?

Si donc il est vrai, comme je crois l'avoir bien montré, que la cause première du conflit entre les classes sociales, de la haine du travail contre le capital, est dans l'irréligion et le matérialisme de la société moderne, n'est-il pas vrai aussi que notre sol canadien est un terrain tout préparé à l'éclosion du socialisme?

Je vais plus loin: le socialisme y est tout éclos, il nous travaille.

Ecoutez ce programme formulé dans le congrès ouvrier tenu ici même, à Montréal, en 1893:

"La terre — je cite textuellement — avec ses forêts, ses mines et ses autres avantages naturels, a été donnée par la nature à l'humanité tout entière, non à une portion de l'humanité seulement.

"Tandis que les hommes ont un droit incontestable de se faire payer pour les moissons, les récoltes et autres produits de leur travail, nous dénonçons comme absolument injuste qu'ils se fassent payer pour le sol et autres biens naturels qu'ils n'ont aucunement produits."

Qu'est-ce que cela, dites-moi, sinon la pure théorie socialiste? N'est-ce pas affirmer que tous les biens de production sont communs, que le sol avec ses produits naturels n'appartient qu'à la collectivité qui peut en disposer à son gré, et que chaque homme en particulier n'en peut être que l'usufruitier, qu'il n'est que l'exploiteur des fonds de l'Etat?

Et pourtant ces principes subversifs de toute propriété privée ont été proclamés ici dans un congrès où se trouvaient réunis les délégués de la plupart des unions ouvrières du Canada, anglais et français, protestants et catholiques. Et on ne voit pas qu'aucune voix se soit élevée dans le congrès pour protester.

Bien plus, avec l'approbation du congrès, ce programme a été publié dans les journaux quotidiens; et là encore, chose triste à constater, il n'a provoqué aucune réprobation!... Est-ce assez significatif! Est-ce bien là une preuve que le socialisme est implanté chez nous?

Il y parle, il y agit.

Et qu'est-ce donc que ces tendances qui se font jour aux programmes de certains candidats des ouvriers à la représentation nationale? Tendances de concentrer aux mains de l'Etat toute la direction des écoles publiques, l'administration et le domaine de tous les services publics, télégraphe et téléphone, éclairage et chemins de fer, chars à vapeur et chars électriques? N'est-ce pas ainsi que le socialisme entend amener peu à peu l'accaparement par l'Etat de toute industrie, de tout commerce et, finalement, de toute propriété privée!

Qu'est-ce donc encore et surtout que ces grèves qui depuis une douzaine d'années ne cessent d'agiter le pays? Grèves toujours prêtes à éclater dès qu'une exploitation est en voie de prospérité? N'est-ce pas là l'action socialiste? En quoi donc agissent autrement les socialistes d'Europe?

Surélever les salaires jusqu'à faire crever le capital et le mettre en faillite, ou à l'acculer à une résistance obstinée qui provoque le pillage, n'est-ce pas là le but commun, poursuivi consciemment ou inconsciemment dans toutes ces manœuvres des unions ouvrières?

S'il vous reste des doutes encore, voici qui est de nature à dissiper toute illusion:

On sait que les têtes dirigeantes du socialisme exercent dans les diverses parties du monde une action combinée par les moyens d'une vaste société antireligieuse et antisociale, qui s'appelle la Société internationale des travailleurs, ou simplement l'Internationale.

Cette société, qui aujourd'hui "jette le trouble et l'effroi sur les trônes des rois et dans les conseils des républiques," a été fondée à Londres,

dans la seconde moitié du siècle dernier — exactement, le 28 septembre 1864, — par une réunion d'ouvriers de tous pays, et sous l'inspiration des délégués français, dans le but, disaient-ils, d'accomplir l'émancipation des travailleurs par les travailleurs eux-mêmes.

Le gouvernement de la Société devait comprendre, à la manière des gouvernements modernes, un pouvoir exécutif et un pouvoir législatif. Le pouvoir exécutif y serait exercé par un conseil général ou comité central, qui jusqu'ici est toujours resté fixé à Londres. Le pouvoir législatif était dévolu au congrès, formé des délégués de toutes les associations locales qui se réuniraient chaque année dans telle ville qu'ils choisiraient.

Assez anodine dans son principe, semblait-il, cette association ne tarda pas à verser dans le pire radicalisme, à s'aggréger les éléments révolutionnaires de tous pays, et à créer partout des unions ouvrières pour abattre le capital, et l'ordre social tout entier.

Quatre années ne s'étaient pas encore écoulées depuis la fondation, qu'au congrès de Bruxelles on entendit le président du congrès, à la clôture des séances, déterminer ainsi le but de l'*Internationale* :

"Ce que nous voulons renverser, ce ne sont pas seulement les tyrans, mais la tyrannie. Nous ne voulons plus de gouvernement, car les gouvernements nous écrasent d'impôts; nous ne voulons plus d'armée, car les armées nous menacent; nous ne voulons plus de religion, car la religion étouffe les intelligences."

J'emprunte tous ces détails à un historien universellement estimé et dont l'ouvrage a été couronné par l'Académie française. (P. de la Gore, *Histoire du 2e Empire*, vol. V, p. 419 et suite.)

En 1871, le comité central de Londres développait et accentuait ce programme dans l'ukase suivant :

"Nous ordonnons à tous nos membres d'attiser le foyer de haine et de vengeance que nous avons allumé contre la religion, l'autorité, les riches et les bourgeois. Bientôt nous aurons recours aux explosions violentes et terribles, en abattant au besoin par la hache et le fusil tout ce qui est aujourd'hui debout dans l'ordre social et religieux."

Vous savez comment ce programme a été mis à exécution, cette année-là même à Paris, comment il l'est aujourd'hui en Russie.

Maintenant, n'est-ce pas un fait connu que la plupart des unions ouvrières du Canada sont affiliées à l'*Internationale*, que toutes sont sollicitées à y entrer, que d'un jour à l'autre, à la suite de quelque nouvelle difficulté avec les patrons, on les verra, les uns après les autres se donner pieds et poings liés à cette ennemie acharnée des gouvernements, des armées, de la religion, des riches et des bourgeois, de tout l'ordre social!...

Le péril socialiste existe-t-il en Canada ?

On me dira peut-être que j'exagère, que je me trompe, que l'*Internationale* dont font partie nos ouvriers n'est pas du tout cette *Internationale* qui fait la terreur de l'Europe. Mais qui donc jusqu'ici a entendu parler de deux *Internationales*, l'une européenne, l'autre américaine? Ce qui est certain, c'est que l'*Internationale*, dont le comité central siège à Londres, étend son action à des unions ouvrières organisées en Amérique, puisqu'il n'y a pas de congrès ouvrier international tenu en Europe auquel n'assistent des délégués des travailleurs américains. A quels signes donc les distinguer, s'il en existe une deuxième tout américaine, et comment savez-vous, ouvriers canadiens, qu'en vous affiliant à l'*Internationale* vous entrez dans l'une et non pas dans l'autre ?

Est-ce à l'action? Mais l'action de l'*Internationale* européenne s'ouvre par les grèves et les séditions. Or en quoi les grèves américaines diffèrent-elles des grèves d'Europe? Sont-elles moins

Ferronnerie

Lignes complètes de matériaux pour tous les genres de construction.

Grand Assortiment d'outils pour chaque corps de métier.

Huiles à Peinture, à Cylindre et à Machine.

Meubles, Tapisseries, Poêles!

Vaisselle, Batterie de cuisine, Coutellerie.

Versailles Freres

Tel. Bell Est 1406

127, rue Ontario, Montreal.

Nous sollicitons tout particulièrement la clientèle des communautés religieuses et de MM. les Curés.

**LA RÉGION
DU
LAC ST JEAN
CANADA**

20,000,000
acres d'excellentes terres à blé à 20^e L'ACRE

UN PAYS ABONDANT
EN BON BOIS ET EN EXCELLENTE EAU
A 190 MILLES

Seulement d'un des plus beaux ports de mer de l'Amérique

UN PAYS POUR LES INDUSTRIES DE TOUTES SORTES
REPLI DE POUVOIRS D'EAU
BEAU CLIMAT ET COMMUNICATIONS FACILES

POUR RENSEIGNEMENTS S'ADRESSER
et le guide du colon du lac St. Jean

RENÉ DUPONT,
AGENT DE COLONISATION
CHÉMIN DE FER DE QUÉBEC & DU LAC ST. JEAN,
SUS ST. ANDRÉ, QUÉBEC, CANADA.

(Suite à la page 7.)

nombreuses, accompagnées de moins de violences? Et quelle grève européenne, hormis les révoltes que nous voyons se produire en ce moment en Russie, est comparable à la fameuse grève du charbon?

A quoi donc les distinguez-vous? Aux principes? Mais que sont donc les principes émis par nos ouvriers congressistes de Montréal si ce n'est une répétition des principes économiques formulés tout d'abord au fameux congrès de Bruxelles en statuant lui aussi "que les carrières, houillères, mines, chemins de fer doivent revenir à la collectivité sociale,"—"que l'évolution économique fait de la rentrée du sol arable dans la propriété collective une nécessité." S'il y a une différence dans le radicalisme des deux programmes, elle est en faveur de celui de Bruxelles.

Mais mettons que l'Internationale américaine soit une société indépendante, qui ne relève pas du comité central de Londres, qu'elle n'ait pas l'esprit anarchiste et les visées incendiaires de l'Internationale européenne, le danger socialiste en est-il pour cela beaucoup amoindri?

Ne porte-t-elle pas dans ses principes collectivistes le virus destructeur de tout ordre social?

Et ne voyez-vous point que par l'union étroite de toutes ces lignes ouvrières établies sur notre continent, il peut arriver que sur un mot d'ordre venu du Comité central, la grève soit déclarée si ouvertement sur tous les points, dans toutes les branches de l'industrie et dans tous les corps de métiers à la fois, qu'il y ait un soulèvement universel du travail contre le capital, englobant l'Amérique tout entière!

C'est-à-dire, que le sort du Canada comme des Etats-Unis n'est plus entre les mains des gouvernements légitimement élus par la nation, mais entre les mains des factions ouvrières: entre les mains de quelques meneurs ayant à leur discrétion des millions de prolétaires, et capables de suspendre toutes les communications, de ruiner toute industrie et tout commerce, quand il leur en prendra fantaisie...!

Croira-t-on encore que le péril socialiste n'existe pas en Canada?

Comment y échapper? Je l'ai dit: il n'y a qu'un moyen, c'est le retour sincère de tous, riches et pauvres, patrons et ouvriers, à la religion, ou plutôt à la foi de l'Eglise catholique. Elle seule est assez forte pour arrêter le torrent qui menace de tout emporter. Que saint Joseph, le patron du Canada et le patron spécial des classes ouvrières nous vienne en aide. Criions vers lui dans notre détresse, comme firent les Apôtres vers Jésus au milieu de la tempête, et avec la même confiance: *Domine, salva nos, perimus.* "Au secours, grand saint Joseph! Autrement, nous périssons."



Le... **SPECIALISTE BEAUMIER**

Medecin et Opticien

A L'INSTITUT D'OPTIQUE

1824--Ste-Catherine--1824

Coin Hotel-de-Ville - MONTREAL

Examen des yeux GRATIS

Le meilleur de Montréal comme Fabricant de Verres Optiques et Directeur de Lenses, Lenses, Lenses et Verres Artificiels, etc. à ordre, garantis pour leur voir de LOIN et de PRES et garantir d'Yeux.

Se Ouvert jour et soir, dimanche de 10 à 12 h. p. m.

Echanges de VERRES, Réparations, etc., etc.

SAVIS Prenez garde! Pas d'agent sur le chemin pour notre maison Responsable.

Les cas difficiles ou abandonnés sont invités.

Cette annonce rapportée, vaut 150 par piastres pour tout achat en lunettes.



EXCELLENT TONIQUE

Dans un grand verre, mettez une cuillerée à thé de sucre, un œuf frais, un verre à vin de **BRANDY RICHARD** et un peu de glace. Remplissez le verre avec du bon lait, mêlez bien et coulez dans un autre verre, ajoutez un petit peu de muscade.

**Pris le matin, c'est un
fortifiant sans égal**

Encens et Braises d'Encens

De première qualité. A des prix fort modérés.

ENCENS DES MAGES, Boîtes de 4 lbs..... La lb. 75 cts

" " " Boîtes de 2 lbs..... " "

BRAISE D'ENCENS, Boîtes de 16 litres..... La boîte \$4.00

" " Boîtes de 8 litres..... " 2.00

N.-B.--Toutes les commandes qu'on nous envoie par la malle sont soigneusement remplies.

La Cie d'Entreprises Chimiques

544, Rue Mont-Royal

(Pres Saint-Denis, Sud-Est)

Tel. Bell Est 2897.

MONTREAL.

Le travail organisé

D'après le rédacteur de la chronique ouvrière de la "Patrie"
(1er avril).

"Le mouvement ne peut s'élever plus haut que son idéal."

"L'homme qui aspire à s'élever, à atteindre le sommet qu'il a espéré, doit toujours s'élever davantage."

"L'homme qui regarde en bas ne fera que descendre graduellement."

C'est un préambule ! voici la suite :

"Aucun mouvement ne s'est fait un plus bel idéal, ni n'a visé plus haut que celui du travail organisé."

Le travail organisé, c'est donc un mouvement, mais le plus fécond des mouvements ! L'Évangile même ne s'est pas fait un plus bel idéal, ni n'a visé plus haut !

De fait, ce travail organisé,

"Dans le passé, a été le seul espoir de millions de malheureux..."

"Il a rendu l'instruction accessible aux enfants."

"Il a inspiré aux hommes l'idée qu'ils étaient réellement des êtres humains."

"Il a créé la solidarité entre les travailleurs... en leur apprenant qu'ils étaient tous frères."

"Il leur a appris qu'en dépit de leur couleur et de leurs langages différents, ils étaient tous descendants du même homme Adam."

Ce n'est plus l'Évangile qui a transformé le monde, c'est le travail organisé !

Et voilà ce que l'on sert à nos bons ouvriers !

F.-A. B.

Saint-Hubert, 3 avril 1905.

Un Incident

Le 23 mars dernier, M. Campbell, membre du gouvernement manitobain, eut une entrevue avec Son Excellence Mgr Sbarretti, délégué apostolique.

L'on sait que Manitoba demande une extension de territoire.

L'on sait aussi que nos coreligionnaires dans cette province ne jouissent pas de leurs droits scolaires.

Cette conférence de Son Excellence fut le sujet de longs commentaires plus ou moins exacts de la part de la presse canadienne, mais surtout de certaines feuilles anglaises qui y ont vu un empiètement du catholicisme sur le terrain de la politique canadienne.

Voici d'ailleurs, d'après monseigneur le Délégué apostolique lui-même, les faits tels qu'ils se sont passés :

"Je crois de mon devoir de déclarer que le rapport publié dans les journaux d'une conférence que j'aurais eue avec les délégués manitobains n'est pas tout-à-fait exact, et qu'il est présenté de façon à produire une impression fautive sur l'opinion.

"Voici les faits : Profitant de la présence à

Ottawa de l'hon. M. Campbell, le procureur-général du Manitoba, que j'avais rencontré amicalement il y a plus d'un an, je l'ai invité à venir me voir. Je n'ai jamais rencontré l'hon. M. Rogers, ni ai jamais communiqué avec lui. Le soir précédant son départ pour l'Ouest, le 23 février, M. Campbell est venu. Je lui ai demandé si quelque chose pouvait être fait pour améliorer la situation des catholiques de sa province, sous le rapport de l'éducation. Je fis observer que, dans les villes de Winnipeg et de Brandon, par exemple, les catholiques payaient double taxe. J'appuyai ma requête de raisons de loyauté et de justice, et, faisant allusion à sa mission à Ottawa, je fis la remarque que, au point de vue du gouvernement manitobain, toute mesure dans cette direction serait d'adroite politique, en facilitant l'accomplissement de la fin désirée, en tant que les catholiques de n'importe quelle étendue de pays qui pourrait être annexée au Manitoba s'objecteraient naturellement à la privation de leur droit aux écoles séparées et à être soumis aux conditions actuellement existantes au Manitoba. M. Campbell me demanda alors ce que je désirerais, et je lui ai remis le mémoire qui a déjà paru dans les journaux.

"Voilà la somme et la substance de mon entrevue avec M. Campbell. Le gouvernement fédéral n'en a absolument eu aucune connaissance. C'était une conversation privée, à seule fin d'exprimer une suggestion et un désir que la situation des catholiques, au point de vue que j'ai mentionné, fût améliorée. Toute autre interprétation est tout-à-fait erronée. Je crois qu'on ne peut me contester le droit de parler à M. Campbell privément et sous ma seule responsabilité."

Voilà toute l'histoire de cet incident qui sert maintenant de brandon à l'orangisme d'Ontario.

Les délégués manitobains auprès du gouvernement Laurier, ne voyant pas leurs demandes couronnées de succès, ont laissé courir les bruits que S. E. Mgr Sbarretti s'immisçait dans les affaires politiques du Canada et qu'il s'était entendu avec M. Laurier pour faire avorter leur projet d'agrandir le territoire de leur province. Et M. McLean et M. Hughes, et toute la kyrielle de l'Ordre du prince d'Orange ont sorti leurs tambours et leurs trompettes pour crier par tout le Canada : No popery !

Etranges esprits que nos bons amis d'Ontario et du Manitoba !

La semaine prochaine, nous parlerons de cet incident plus au long et nous en tirerons des conclusions instructives.

En bonne voie !

Sous cette rubrique, la Presse, de Montréal, saluait ainsi notre troisième année de publication :

"Notre excellent confrère hebdomadaire, la CROIX, vient d'entrer dans sa troisième année, avec son dernier numéro. La vivacité d'allures, l'esprit combatif mais pondéré, et l'énergique sincérité de notre jeune camarade parlent hautement en sa faveur et lui gagnent de plus en plus la sympathie populaire. Nous connaissons toutes les difficultés qui se dressent parfois devant les jour-

naux de propagande, et la CROIX mérite la félicitation générale — puisque nous sommes en pays catholique — pour les avoir surmontées. Notre distingué confrère marché maintenant vent en poupe vers le progrès et les réformes contenues dans son programme. Nous applaudissons des deux mains à ses succès.

"Nous sommes heureux d'enregistrer, à son sujet, un incident récent qui a bien tourné. Dans le cours d'une polémique sur l'éducation, quelques journaux de Montréal ont perdu de vue le sujet pour se permettre des allusions personnelles contre son rédacteur, Monsieur Bégin. Il est rare que ces digressions réussissent, parce qu'elles n'ont jamais leur raison d'être. Heureusement que Monsieur Bégin n'a pas été à la peine de sévir, nos confrères déclarant qu'ils avaient voulu faire une simple plaisanterie dépourvue de toute signification malicieuse.

"La vie de journaliste n'est pas assez agréable pour que les intéressés cherchent eux-mêmes à se la rendre plus dure.

Nous prions notre grand confrère d'agréer nos remerciements sincères pour les bonnes paroles qu'il nous adresse. Ce témoignage a d'autant plus de valeur, dans les circonstances, que nous n'avons pas ménagé notre façon de penser à ce journal.

Merci, aussi, aux autres confrères qui ont salué notre troisième année !

CHOSSES ET AUTRES

M. Asselin s'est rétracté, dans le dernier numéro du Nationaliste ; mais comme le bambin mal élevé de l'école qui a reçu une sévère mais juste correction, il n'a pu le faire sans nous adresser de nouvelles grossièretés. Nous n'en tiendrons pas compte, le pauvre Directeur du Nationaliste étant peut-être un de ces caractères incorrigibles dont il ne faut attendre rien de bon.

L'hon. Lomer Gouin a fait, mercredi soir, à la salle Montcalm, un grand discours-programme que nous apprécierons dans le prochain numéro de la CROIX.

Sa Grandeur Mgr Bruneault, évêque de Nicolet, est de retour de son long voyage en Europe et à la Ville Eternelle. Les fidèles de son diocèse ont dignement fêté son arrivée.

Un ancien Rédemptoriste des Sables-d'Olonne (Vendée), le P. Riblier, poursuivi pour continuation de la vie commune, fut condamné à une forte amende.

Quand l'huissier se présenta pour recouvrer la somme, le P. Riblier le renvoya au liquidateur qui avait fait main basse sur tous ses biens. Il se déclara prêt à accomplir la contrainte par corps.

La police l'appréhenda à son domicile et l'écroua à la prison des Sables.

En ville l'émotion fut très vive. Des manifestations se produisirent spontanément pour obtenir l'élargissement du prisonnier. Enfin, pour abrégé l'incarcération du vénérable religieux, une souscription fut ouverte parmi la population, l'amende rapidement réalisée et versée au greffe; le P. Riblier fut remis en liberté au milieu des ovations de la population sablaise.